Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 9 (1963)

Heft: 4

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUISSES DE FRANCE * A L'ÉCOUTE! *

PARIS

*

LES TIREURS SUISSES DE PARIS S'ENTRAINENT POUR LE TIR FEDERAL' DE ZURICH.

La Société Suisse de Tir de Paris a tenu récemment son assemblée générale qui fut suivie de la distribution des distinctions et prix gagnés par ses membres, en 1962, dans différentes compétitions.

Un banquet auquel participèrent de nombreux tireurs et leurs épouses ainsi que des amis français et suisses de la société eut lieu ensuite dans une atmosphère de joyeux patrictisme

Le comité de direction a été constitué comme suit :

Président: Robert Vaucher, Vice-Président: F. Rosselet, trésorier: O. Roth, secrétaire: F. Meyer, secrétaire-adjoint: A. Kunz. Directeur de tir: J. Even, directeur de tir (dames) Mme L. Roth, membres: Mme Repetti, MM. Crété, Gacon, Repetti, Robert, R. Roth, Tapernoux, Zimmermann.

Dès le 24 mars, malgré le froid, les tireurs ont commencé au Stand national de Tir à Versailles leur entraînement pour le Tir fédéral qui aura lieu du 24 juillet au 12 août à Zurich. C'est le 1er août que se déroulera la journée officielle des tireurs suisses de l'étranger.

La Société Suisse de Tir de Paris, qui est la seule société de tir helvétique à l'étranger qui soit classée, par la Société Suisse des Carabiniers, en première catégorie, est fermement décidée à maintenir sa réputation et invite tous nos compatriotes tireurs à se joindre à elle pour s'entraîner dès maintenant et prendre part à cette émouvante compétition nationale.

Les séances de tir à 300 m auront lieu à Versailles, Stand national, route de Saint Cyr, aux dates suivantes: de 10 h à midi et de 14 h à 17 h. 7 avril, 28 avril, 12 mai, 22 et 23 juin (tir militaire obligatoire) 7 juillet ensuite les 8 et 22 septembre et 6 et 20 octobre tirs à 50 m. Les dames tireront à 12 m à chacune des séances d'avril à octobre.

Une souscription pour un Don d'Honneur de la Colonie suisse de Paris, digne de figurer au Pavillon des Prix de Zurich va être lancée à laquelle les tireurs souhaitent que tous nos compatriotes apportent leur contribution afin que la tradition soit maintenue et que le Don d'Honneur de la plus importante colonie helvétique à l'étranger figure au premier rang des trophées qui récompensent les meilleurs fils de Tell.

ALFRED BOILLAT A L'HONNEUR.

Le dîner annuel des Actifs vétérans de la Société Suisse de Gymnastique de Paris s'est déroulé le vendredi 15 mars à la maison des Journalistes, où 96 convives étaient réunis dont les présidents de la plupart des Sociétés suisses de Paris.

Nous avons profité de cette soirée pour fêter le 70° anniversaire de notre moniteur Alfred Boillat, Membre Honoraire Fédéral, Officier de la Société d'Encouragement au Dévouement français.

Notre doyen, le Docteur Heinen, était désigné pour lire devant l'assistance et remettre ensuite à Alfred Boillat, une lettre de son Excellence l'Ambassadeur Soldati, relatant la vie active de notre moniteur au sein de notre Société, à la Société Helvétique de Bienfaisance, à la Maison de retraite des vieillards suisses, son action pour la fondation de l'Hôpital suisse, et pour l'organisation des convois d'enfants invités par la Suisse, qu'il a assumée, avec tant de dévouement, pendant toute l'occupation.

Il est d'ailleurs toujours à la tête de la commission d'aide aux enfants de la Société Helvétique de Bienfaisance.

A l'occasion de cet anniversaire les Actifs Vétérans, toujours par l'entremise du Docteur Heinen, lui ont remis une channe vaudoise avec plateau et six gobelets, pour fêter cette date mémorable et lui exprimer leur reconnaissance. Une gerbe d'œillets aux couleurs fédérales a été offerte à Mme Boillat par notre membre René Charbonnier.

Nous avons pu voir que, durant les allocutions souvent émouvantes faisant l'éloge du jubilaire, bien des yeux étaient humides dans cette assemblée où ce dernier ne comptait que des amis.

Cette soirée, entrecoupée de discours et de chants évoquant le pays s'est terminée à minuit, comme le veut le règlement de police, et chacun s'en fut satisfait des moments agréables passés en commun.

C.

† FERNAND MONNERAT

Ce n'est que maintenant que nous apprenons avec de vifs regrets, le décès, survenu à Lausanne le 15 février, à l'âge de 69 ans, après une courte maladie, de M. Fernand Monnerat, Président Directeur Général de la C^{te} Agricole de Minoterie à Paris.

M. Monnerat laisse, auprès des nombreux amis qu'il comptait à Paris, le souvenir d'un homme de valeur, doué d'une vive intelligence et d'un caractère exceptionnel.

Ses qualités, mises au service d'une grande activité dans les milieux d'affaires parisiens, lui valurent l'estime de tous.

Ce n'était jamais en vain que l'on faisait appel à sa générosité — toujours discrète — pour toutes nos Œuvres.

M. Monnerat, un Suisse résidant à Paris depuis plus de trente ans, dont la vie a fait honneur à son Canton, Fribourg, et à son pays.

100 ANS DE GYMNASTIQUE

La gymnastique est un sport déjà ancien pas vieilli pour autant. Sans toucher jamais à ses principes démocratiques, obéissance à la volonté de la section, respect pour son prochain et amour pour la patrie, sa technique a constamment évolué au cours des années en s'adaptant aux conditions de la vie et ses mœurs pour conserver ses qualités éducatives et divertissantes.

En Suisse, l'origine du mouvement de la gymnastique se situe en l'an 1819 parmi les étudiants qui, séduits par l'idée de s'ébattre dans la nature, s'attaquèrent avec enthousiasme aux exercices à leur portée, sautèrent, grimpèrent et lancèrent la pierre. Lorsque leur ardeur venait à s'émousser, la jeunesse bourgeoise intervint et, l'esprit plus lent et cependant plus tenace à la réalisation, remplit les vides dans les groupements des étudiants pour finalement créer des sections à elle. La fondation de la Société Fédérale de Gymnastique, en 1832, installa définitivement notre sport en Suisse et, ayant allègrement prospéré, compte aujourd'hui 260.000 membres en 2.900 sections avec 155.000 actifs dont 31.000 se pésenteront à la fête fédérale à Lucerne en juin prochain. L'Association Suisse de Gymnas-tique Féminine comprend, par ailleurs, plus de 1.400 sections avec 60.000 membres dont 40.000 actives.

A Paris, nos fondateurs de 1863 s'étaient donné le double but de procurer l'exercice de la gymnastique aux compatriotes venant du pays et d'en faire profiter également des camarades français qui, à l'époque, avaient encore peu ou point d'occasions pour faire du sport car il n'y avait alors que deux sections de gymnastique à Paris dont l'une était alsacienne et l'autre allemande. Nos braves fondateurs allaient jusqu'à chercher les jeunes Français sur les bords de la Seine et de la Marne. Ce procédé s'est avéré justifié, car encore aujourd'hui nos camarades français se plaisent de faire avec nous la gymnastique suisse, en constituant avec les Suisses nés et vivant à Paris, un noyau d'une utile continuité. Avec plus de 500 adhérents, la Société Suisse de Gymnastique de Paris compte actuellement une bonne centaine de membres actifs répartis dans ses trois sections pour adultes, dames et vétérans.

Tout ce monde sera heureux de recevoir la Colonie et ses amis français à la fête de son centenaire en novembre prochain.

FRIBOURG

On cherche, pour environs Fribourg, couple suisse, gardien-jardinier désireux de rentrer dans leur pays. Faire offre détaillée au journal qui transmettra.

SOCIETE MUTUALISTE SUISSE (Anct. Sté Suisse de secours mutuels, fondée en 1849)

L'assemblée générale, placée sous le haut patronage de S.E. l'Ambassadeur de Suisse M. Soldati, s'est tenue le 23 mars dans la salle du Cercle Commercial Suisse. Le directeur de la Maison suisse de retraite, M. Dietrich et son épouse, l'ont honorée de leur présence.

Sur un effectif de 1.135 membres, 450 étaient présents ou représentés par pouvoirs de sorte que les comptes pour l'année 1962 furent valablement approuvés à l'unanimité. L'exercice s'est soldé par un déficit de fr. 7.070, en raison de la consommation médicale plus importante. En effet, les prestations se sont élevées à fr. 61.000, contre fr. 44.000 l'année précédente, (francs 1963). Aussi l'assemblée α-t-elle voté à l'unanimité une augmentation des cotisations, tout en améliorant encore certains avantages. Il est intéressant de retenir que les Suisses de passage (étudiants, stagiaires) qui ne peuvent être assurés par les caisses de la Fédération Mutualiste (chirurgicale, dentaire, hospitalisation) peuvent bénéficier des prestations de la S.M.S. (Médecins, Pharmacie, actes médicaux, etc...) moyennant une cotisation de fr. 40 par trimestre.

Le rapport moral évoqua, parmi 36 décès de sociétaires, celui de Marcel Grünenfelder, successivement Secrétaire, Président, Trésorier et vérificateur de la société et les immenses services qu'il a rendus à la colonie suisse tout entière pour l'organisation du colis suisse qui prit naissance dans les locaux de la société.

L'assemblée a vivement remercié son dynamique président, Alfred Beyeler, et l'a réélu par applaudissements pour diriger la société pendant sa 115° année d'existence.

Il nous paraît utile de rappeler que, par son affiliation au Concordat de Soleure (Caisses-maladie suisses), la S.M.S. assure à ses membres actifs rentrant définitivement en Suisse la possibilité de

Un lecteur de Neuilly-Plaisance nous a envoyé en date du 15 mars, 10 F, sans donner son nom et son adresse. Qu'il veuille bien s'annoncer au journal! s'assurer à une caisse-maladie (Krankenkasse) de leur choix, sans stage ni limite d'âge. De plus en plus nombreux sont ceux qui se félicitent de cette heureuse disposition. Donc, n'attendez pas l'âge de la retraite pour adhérer à la Mutuelle Suisse de Paris! (Renseignements à la permanence : 8, cour des Petites-Ecuries, Paris, X^e.

EXPOSITION CONDÉ

C'est avec une satisfaction très vive que l'on suit l'évolution de ce sculpteur neuchâtelois, qui vient de montrer une vingtaine d'œuvres récentes à la galerie Maywald. J'ai loué ici-même, à l'occasion d'une précédente exposition les qualités qui me semblent caractéristiques de cet excellent artiste. Au premier chef, ce contrôle de l'élan initial qui ne dessèche nullement l'expression lyrique mais le maintient dans des limites plausibles. Ses formes ont la signification requise, sans boursouf-flure ni redondance. Rien de gratuit, jamais. L'émotion naît aussi bien de cette retenue que de l'équilibre savant des pleins et des vides, Condé est bien loin de ce baroquisme un peu outrancier et gratuit qui prolifère dans la sculpture d'avant-garde. Il faut lui en être reconnaissant.

La grande nouveauté de son exposition, c'est une sorte de nivellement par le haut de toutes ses techniques; car, s'il était parfaitement à l'aise jusqu'ici dans le bois dont la douceur précieuse convient admirablement à son monde sensible, les autres matériaux semblaient le traduire avec moins de bonheur. Ce stade est désormais dépassé; l'artiste a acquis la même souplesse dans le cuivre, le fer ou la pierre que dans les bois exotiques qui lui étaient familiers; dans le bronze également; et la petite sculpture qu'il nous en présente est extrêmement convaincante.

Il faut noter également un renouvellement de la forme; tout en restant fidèle à un certain « totémisme » Condé aborde des structures horizontales qui vont amorcer sans doute ses recherches nouvelles.

En bref, une exposition d'une très belle tenue et un artiste à suivre attentivement.

Edmond LEUBA.

Le mardi 2 avril, en l'église Saint-Roch, le Singkreis de Zurich, dirigé par Willi Gohl, Directeur du Conservatoire de Winterthur, et La Faluche, dirigée par J. Grimbert, avec la participation des grands maîtres de la musique sacrée: Goudimel, Praetorius, Schutz, J.-S. Bach, Gabrieli, ont donné un concert qui a remporté un vif succès auprès de ceux qui y assistaient.

SOCIETE D'ENCOURAGEMENT PAR LE DEVOUEMENT

Sur l'invitation de la Société d'Encouragement par le Dévouement, quelques amis suisses se sont rendus le samedi soir 30 mars à la 53e Fête annuelle que cette société donnait dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. En effet, la Société d'Encouragement par le Dévouement honore tous les ans, par la remise solennelle de récompenses et sous le haut patronage des Autorités Civiles et Militaires et en présence de nombreux parlementaires et de membres du corps diplomatique, des personnes qui, de par leur dévouement desintéressé, ont grandement mérité une telle distinction.

La musique de la Garde Républicaine ouvrait la fête en exécutant quelques magnifiques morceaux devant un nombreux public. Sur la tribune étaient groupés, devant une forêt de drapeaux parmi lesquels se trouvait notre emblème national, le comité de la Société d'Encouragement par le Dévouement et les personnalités officielles.

Après l'éloquent discours prononcé par M. le Président Général, auquel répondit le représentant de M. Gilbert Granval, Ministre du Travail, et la lecture du palmarès, il a été procédé, par appel nominatif, à la remise des récompenses, d'abord les médailles en bronze, en argent et en or, ensuite les décorations aux grades de chevaliers, d'officiers, de commandeurs, de grand officier et de Grand Croix.

Parmi les nominations au grade d'officier se trouvait notre excellent ami Frédéric Lampart, en tant que Président du Comité Central des Présidents des Sociétés Suisses de Paris. C'est M. Sailé, ancien interné français en Suisse et Président de la Section Sociale de la Société d'Encouragement par le Dévouement qui avait l'honneur et la joie d'épingler sur la poitrine de notre ami le ruban portant la croix d'officier.

Bravo, cher ami Lampart! Toutes nos félicitations pour cette belle récompense qui vous honore et que vous avez amplement mérité.

La soirée s'est terminée en écoutant le groupe des yodlers de l'Union Chorale Suisse; leurs beaux yodels du pays natal ont été accueillis avec de vifs applaudissements. Quant à Jo Wills dans ses attractions sensationnelles, il a également obtenu des applaudissements nourris, ainsi que les cantatrices qui clôturaient la soirée par leurs belles chansons.

A la Société d'Encouragement par le Dévouement un très grand merci pour cette magnifique manifestation.

W.-F. M.

UNION CHORALE SUISSE DE PARIS

Le 9 février dernier, à 21 heures, à la salle des fêtes de la Mairie du 14° une vague inattendue de chaleur faisant reculer momentanément le froid sibérien dont nous avons « joui » si longtemps vit s'abaisser le rideau en présence d'une affluence de spectateurs bienvenus, cela va sans dire.

Malheureusement S.E. notre ambassadeur ainsi que Mme Soldati, retenus ce jour-là loin de Paris pour raisons officielles, n'ont pu applaudir ce spectacle. Néanmoins M. Caillat, premier conseiller d'ambassade, avait bien voulu présider cette manifestation avec Mme et M. Koetschet, notre Consul, toujours fidèle à l'U.C.S.

Il est vrai que la magnifique et puissante « légion » des chanteurs de Thoune, ces admirables Jodleurs (le « Jodel Club Edelweis » avait incontestablement la vedette).

Malgré leur patois « Berntcoh » très particulier mais avec cependant une bonhomie souriante, ils nous firent apprécier, à neuf reprises différentes, leur talent indéniable.

Ils ne furent donc pas obligés de quitter le champ de bataille comme une certaine histoire de Marignan emportant leurs blessés, mais sous les bravos et leur président M. Bichsel (pas celui que nous connaissons), dûment nanti en fin de soirée d'une superbe Tour Eiffel, presque grandeur nature.

Il est vrai qu'en fin de soirée le même Président eut soin de remettre à E. B. et à son épouse, qui grimpa comme une vraie sportive sur la scène à cet effet, un splendide plat et une petite boîte de chocolats ayant la forme d'une pas trop grosse « roue d'Emmenthal ».

Une production de goût et d'harmonie y succéda pendant une demiheure et, m'a-t-il semblé, au-delà même..., ce furent les 45 tout jeunes accordéonistes du talentueux orchestre de Paris, sous la prestigieuse baguette de son chef, Etienne Lorin.

Il est surprenant de devoir constater parmi ces jeunes fillettes, ou disons jeunes filles, et ces « grands garçonnets », une telle discipline et un tel sens musical.

Chapeau, ils furent tous des maî-

Dans ce croulement de compliments, il ne faut pas oublier les artisans principaux de la soirée, donc chanteuses et chanteurs de l'Union Chorale, auxquels certains de nos amis veulent bien reconnaître des qualités ascendantes, mais moimême j'avouerai qu'ils sont pareils bien que leur nombre diminue d'année en année, mais la qualité du chant reste et c'est le principal. Beaucoup de Dalcroze (notons «La Chanson à la Lune », avec son soliste M. Biéri, un des vieux derniers du « dernier carré ») du Doret, une mélodie hongroise et, oh! surprise, «La prière », du Grutli majestueusement entonnée par des chanteuses et quelques hommes. Bref du bon Horace... Hornung. (C'est leur directeur pour les profanes).

Cette bonne ambiance, ces flots de musique, ont redonné de la chaleur à tous les présents trop longtemps engourdis par ce froid antarc-

tique.

Le spectacle fut très bien présenté par Max Ondher, auquel était dévolue la tâche ingrate de remplacer au pied levé l'imbattable **Rogius** qui pour une fois était retenu par un engagement au cirque de Gavarnie, je crois...

Et Max dit Ungemunth? Rien à redire, toujours parfait, solide buffet

et bons liquides...

Fin honorable pour les jeunes danseurs, principalement avec les douze excellents musiciens de l'orchestre Claude Michel, jusqu'à l'aube. Bien des « croulants » tentèrent d'imiter la nouvelle vague, mais tous soupirèrent après les bons airs suisses du « Trio Fribourgeois », lui aussi retenu en Suisse, par les « gonfles » peut-être...

Merci Ernest et vos dévoués chanteurs des deux sexes pour cette ex-

cellente soirée.

REGREB.

La jeunesse protestante de la Colonie suisse a eu l'heureuse initiative de réunir, fin 1962, autour d'une impressionnante fondue, leurs camarades français de la paroisse de l'Oratoire.

Dans une joyeuse ambiance, 75 filles et garçons ont fait honneur aux talents de Mmes Landier, Maison et Matter.

Nous n'avons pas pu savoir si le « grillon » a été chrétiennement partagé.



FETE FEDERALE DE TIR 1963

Le Comité d'organisation et de réception de cette grande manifestation patriotique, qui se déroulera à Zurich du 24 juillet au 12 août, a décidé de consacrer la journée du 1er août aux Suisses de l'étranger.

Le programme de la journée prévoit :

11 h: Accueil et repas de midi à la halle de fête à Albisgüetli. Transport par autobus au quai d'embarquement (Utoquai).

14 h : Excursion sur le lac de Zurich et réception au lieu dit « Auf der Au ».

17 h : Participation à la manifestation officielle de la fête du 1° août (Bürkliplatz).

Le Comité de réception se plaît à espérer que de nombreux Suisses de l'étranger se joindront aux tireurs à cette occasion. Il assume les frais d'autobus et de l'excursion en bateau. La collation de midi est également offerte par ses soins.

Tous renseignements complémentaires peuvent être fournis par M. A. Müller, Schulamt der Stadt Zurich, Parkring 4, Zurich 2.

LYON

*

43° ASSEMBLEE GENERALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE SECTION DE LYON ET DU CENTRE

Le 7 mars, au Palais du Commerce de Lyon, s'est tenue la 43e Assemblée générale de la Section de Lyon et du Centre de la Chambre de Commerce Suisse en France, en présence de M. Manz, Consul général de Suisse à Lyon, Président d'honneur de la section, et sous la Présidence de M. Hirzel.

Ce dernier, au cours de la présentation du rapport 1962, mit l'accent sur les multiples activités de la section en insistant sur son rôle d'information par l'envoi de publications, la préparation de voyages d'étude, la recherche de stages, les conférences prononcées devant les étudiants et enfin la diffusion régulière de renseignements commerciaux sans oublier, dans le cadre des relations humaines, les manifestations organisées durant l'année à Lyon et à Mâcon pour le plus grand bien des rapports franco-suisses.

M. Gilliand, directeur général de la Chambre de Commerce Suisse en France, fit ensuite un tour d'horizon sur les échanges franco-suisses, commentant leur expansion, il souhaita le développement des ventes suisses en France, ceci pour éviter un accroissement du déséquilibre de la balance commerciale déjà trop déficitaire pour la Suisse.

Devant un auditoire de plus de 130 personnes, parmi lesquelles figurait M. Ricard, Inspecteur de la 8º Région, Préfet du Rhône, M. Manz, Consul général de Suisse, définit la position de la Suisse à l'égard du Marché Commun.

Puis, M. Hirzel, Président, présenta M. Paul Berliet, Président-Directeur général de la S.A. des Automobiles Berliet, Vénissieux qui traita le sujet: « Un industriel tend la main à l'Afrique ». L'orateur insista sur le rôle primordial que l'Occident avait à jouer dans l'aide aux pays en voie de développement, véritable sacerdoce précisa-t-il, à condition que cette action soit faite dans la compréhension de la psychologie et de l'économie des pays africains, ceuxci devant aussi faire l'effort néces-

saire pour que leur industrie naissante corresponde à leurs besoins et à leur structure.

Nous avons noté la présence de MM. Ricard, Inspecteur général de la 8º Région, Préfet du Rhône, Manz, Consul général de Suisse, Taper-noux, ler Adjoint de la Ville de Lyon, Sanoner, Président de la Commission départementale du Conseil général du Rhône, Louis, Recteur de l'Université de Lyon, Volle, Adjoint au Maire de St-Etienne, Chiado, Adjoint au Maire de Villeurbanne, le Lieutenant-Colonel Chaptinel, représentant le Gouverneur militaire de Lyon, Frey, Vice-Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, Bonnet-Saint-Georges, Secrétaire général de Préfecture, Redier, Sous-Préfet de l'arrondissement de Lyon, Birot, Membre de la Chambre de Commerce de Lyon, Maillard, Président de la Chambre de Commece de Bourg, Bonnet, Président de la Chambre de Commerce de Vienne, Chatelain, Vice-Président de la Chambre de Commerce française en Suisse, Gianola, Vice-Président de la Chambre de Commerce d'Annecy et de la Haute-Savoie, Rousset, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Grenoble, Miraton, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Riom, Trémeau, Membre du Bureau de la Chambre de Châlon-Autun-Louhans, Cooreman, Inspecteur divisionnaire du Travail et de la Main-d'Œuvre, Piéri, Directeur régional des douanes, Gruaz, Administrateur de la Chambre de Commerce Suisse en France, etc...



LE HÂVRE

*

LA QUINZAINE SUISSE AU HAVRE

Du 2 au 17 mars, il a souvent été question de la Suisse. En effet, sous l'impulsion de M. le Consul et de l'Office suisse de Tourisme et grâce à l'amabilité de la Municipalité havraise, la Maison de la Culture a abrité pendant une quinzaine l'exposition : « L'Art de l'Affiche suisse ».

Lors de l'inauguration, devant une assistance franco-suisse importante, dans laquelle on notait la présence de M. le Maire, de plusieurs Conseillers municipaux, de M. le Consul de Suisse et Mme Jung, de M. le Chancelier du Consulat et de Mme Dubois etc..., M. Bourgnon, Directeur de l'Office suisse de Tourisme et M. Fatras, Conseiller municipal et Directeur de la Maison de la Culture, ont échangé quelques paroles aimables et précisé le sens de l'exposition d'affiches et de livres suisses.

Cette exposition a eu le succès mérité et nous sommes heureux de citer un extrait du compte rendu d'un journal local qui écrit en conclusion : « Bref, il y a une cure de joie, de bonheur, de lumière, de neige et d'art de vivre à faire actuellement à la Maison de la Culture. »

Dans le cadre de la « Quinzaine suisse » et égayé par le panorama coloré de l'exposition des affiches, un concert de musique suisse a été donné par la cantatrice Suzanne du Pasquier, hâvraise de naissance, accompagnée par son mari, le pianiste Pierre Boulenaz, de Lausanne. Parfaitement organisé par la délégation hâvraise des J.M.F. (Jeunesses musicales françaises), nos deux compatriotes nous ont donné un aperçu très agréable des œuvres des compositeurs Jean Einet, Heinrich Sutermeister, Arthur Honegger, Henri Gagnebin, A.-F. Marescotti et Frank Martin, ce qui leur a valu de chaleureux applaudissements.

La 3º manifestation dans le cadre de la « Quinzaine suisse », fut la conférence faite par M. Gilbert Guisan, Professeur à l'Université de Lausanne et qui occupe également pendant cet hiver la chaire, récemment instituée en Sorbonne de « Littérature d'expression française hors de France ».

Devant un auditoire attentif, M. Gilbert Guisan a parlé de l'apport de la littérature romande contemporaine aux lettres fançaises. Les aperçus de la littérature romande que l'éminent conférencier a bien voulu nous donner doivent inciter maints auditeurs de chercher à mieux connaître les lettres romandes.

Il nous reste, en félicitant chaleureusement les organisateurs de toutes ces manifestations si attrayantes, à souhaiter que d'autres aussi réussies viennent par la suite, à nouveau, témoigner de la vitalité suisse dans divers domaines de l'art et de la technique.

С. В.

MULHOUSE



SOIREE DE PROJECTIONS AU CERCLE SUISSE DE MULHOUSE LES REALISATIONS 1962 LES CHATEAUX VAUDOIS

Le Cercle suisse de Mulhouse a présenté mardi soir dans la grande salle de la Société Industrielle de Mulhouse deux films réalisés par le Secrétariat des Suisses à l'étranger, à l'intention des colonies helvétiques disséminées par le monde.

Avant la projection, M. Max d'Orelli, président du Cercle suisse de Mulhouse prit la parole pour saluer l'assistance parmi laquelle on reconnaissait M. Scalabrino, consul de Suisse à Mulhouse et M. Killian, le nouveau chancelier du consulat.

Le premier film « Actualités suisses 1962 » était un montage de bandes d'actualités consacrées aux réalisations marquantes de la Suisse en 1962

La politique intérieure y tenait la première place, avec l'élection du nouveau chef du gouvernement, puis se succédèrent l'« Entraide » (accueil de petits Thibétains, réalisations sociales pour les travailleurs étangers), le sport (marche collective de 80 km), l'armée (évolutions et manœuvres de l'aviation suisse), les arts (expositions d'art futuriste et réalisations architecturales) la vie économique (adduction d'eau jusque dans les plus petits villages alpestres et dernières réalisations hydrauliques, les fêtes (la fête du feu à Bâle), l'édition (exposition de livres suisses à Tokio), les inventions les plus récentes (la première machine à dicter du mon-

Le débit accéléré du commentaire rendit malheureusement les noms propres souvent inintelligibles pour les spectateurs non familiarisés avec la toponymie suisse. A part ce détail d'ordre technique, ce film constituait un fidèle tour d'horizon des réalisations helvétiques de 1962. Un tour d'horizon qui témoigne du dynamisme et de la vitalité de ce beau pays.

Le second film de la soirée était une agréable flânerie qui mena de châteaux en castels tout au long d'un capricieux itinéraire vaudois s'étirant dans un cadre enchanteur. Tourné en automne, le film s'enrichit de la féerie colorée des feuilles mortes et de la poésie dont se parent les vieilles tours, les machicoulis, les échauguettes ou les fenêtres à meneaux d'une antique prison, même si elle remplit toujours son office...

Châteaux forts de Pierre de Savoie ou des évêques de Berne, gentilhommières noyées sous le lierre, castels savoyards, châteaux du XVIIIe siècle... les vieilles demeures altières ou luxueuses ne manquent pas dans cette région, où il n'est pas de bourgade qui n'ait eu ses quatre tours reliées par un chemin de ronde...

C'est sur ces images paisibles et sereines que se termina cette soirée de projections qui eût mérité plus de spectateurs, et qui, pour un soir a retrempé une partie de la colonie suisse de Mulhouse dans le charme des paysages et sites grandioses du pays natal.

LA SOCIETE HELVETIQUE DE ST-LOUIS ET ENVIRONS A FETE SES RETROUVAILLES

Répondant au vœu du nouveau consul suisse à Mulhouse, M. Scalabrino, de jeunes membres de la colonie helvétique du coin frontalier, ont entrepris de resserrer les liens unissant les Confédérés résidant dans cette région. C'est ainsi que la Société suisse de St-Louis et environs vient de reprendre vie. Ses bases ont été jetées au cours d'une réunion constitutive qui s'est tenue samedi dernier dans la grande salle de l'hôtel-restaurant « Au soleil » à St-Louis-la-Chaussée, sous la présidence d'honneur de M. Scalabrino. Plus d'une centaine de personnes avaient répondu à l'appel du comité provisoire.

Apès avoir pris connaissance des statuts du montant de la cotisation, l'assemblée procéda à l'élection du bureau, confirmant en fait dans leurs fonctions les membres du comité provisoire dont M. A. Schaldenbrand avait assumé la présidence.

Prenant la parole, M. le consul se plut à saluer la présence, parmi l'assistance, des représentants de la municipalité, MM. les adjoints Gissy et Haas, ainsi que M. Hartmann, secrétaire général de la mairie, et remercia de leurs efforts inlassables les anciens présidents de la Société suisse, MM. Henri Kappler et F. Soder.

L'assemblée proprement dite avait été précédée d'une séance de cinéma avec la projection de deux courts métrages, consacrés l'un aux réalisations suisses, l'autre à des sites et fêtes pittoresques du Valais et du canton de Vaud. Pendant l'entracte, la chorale du Cercle suisse de Mulhouse, dirigée par M. Widmer (président M. Länss), se fit entendre dans des airs du pays, chantés dans les trois langues. La soirée se termina d'ailleurs par des chansons entonnées par toute l'assistance qui, avant de se séparer, leva le verre à l'amitié franco-suisse.

* * *

Une mission bien pénible nous incombe aujourd'hui : le triste devoir de vous annoncer le décès de M. le Consul Charles Monnet, survenu le 24 février 1963 à Mouvaux, après une courte maladie.

Un service religieux, en présence des Autorités françaises, du Corps consulaire de Lille et des membres de la Colonie suisse, a été célébré à Lille le 27 février 1963. Les obsèques ont eu lieu le 2 mars à Lausanne, sa ville natale.

Cette brusque disparition a jeté la consternation au sein de la Colonie suisse de Lille et du Nord de la France, où M. Monnet était bien connu et où il avait su gagner l'estime de chacun.

Citoyen émérite, M. Monnet était doté d'un charme naturel exquis. Personnalité extrêmement attachante, soucieux de ses responsabilités, il était homme de devoir et de bien. Loyal, fidèle, il professait pour sa patrie un véritable culte. Il consacra avec autant d'abnégation que de désintéressement tout son temps et ses forces à la défense des intérêts de ses compatriotes, admirablement secondé par Mme Monnet. Le sort des deshérités était une de ses préoccupations majeures. Pendant la durée de son activité consulaire, M. Monnet s'est donné tout entier à sa tâche de consul, comme il se vouait à toutes celles qu'il entreprenait.

C'est le 27 septembre 1957, pour succéder à feu M. le Consul Huber, que le Conseil fédéral le nomma consul honoraire de Suisse pour le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme, au moment où il s'apprêtait à prendre sa retraite après une activité de 37 années comme agent commercial

de la « Ciba » à Roubaix ; il n'hésita pas alors à ajourner un repos bien mérité pour accepter une mission qui représentait également une lourde charge.

Il fut Président de la Section de Lille de la Chambre de Commerce suisse en France de 1948 à 1957, et de la Société suisse de Bienfaisance de Lille et du Nord de la France de 1946 à 1957, fonctions qu'il abandonna lors de sa nomination de consul. Depuis 1957, il était Président d'Honneur de ces deux organismes et du Club suisse de la région lilloise, aux activités duquel il participait personnellement.

En mars 1959 enfin, le Corps consulaire de Lille le désignait comme Doyen, fonction dont il s'acquitta jusqu'au dernier instant avec la conscience qui caractérisait toutes ses entreprises.

La Colonie suisse du Nord de la France, tout entière, présente à Mme Monnet l'expression de sa sympathie attristée.

Nous garderons de M. Monnet un souvenir fidèle et reconnaissant.

Le gérant du Consulat.

FORMATION EN SUISSE DES JEUNES SUISSES DE L'ETRANGER

Les jeunes Suisses demeurant à l'étranger qui se proposent de séjourner dans notre pays en vue de leur formation scolaire ou professionnelle, peuvent bénéficier des conseils et de l'aide de l'Association pour la formation des jeunes Suisses de l'étranger, à Zurich, Seefeldstr, 8.

Voici comment cette Association, elle-même soutenue par la Confédération, expose ses buts et son activité

l. Orientation scolaire et professionnelle.

Notre première tâche consistera à renseigner et conseiller les jeunes Suisses de l'étranger sur la vie professionnelle et les possibilités de formation scolaire et professionnelle en Suisse. A ce stade, nous faisons donc en quelque sorte fonction d'office d'orientation professionnelle en aidant parents et adolescents qui nous font part de leurs désirs et plans quant à leur profession et leur avenir, à préciser ces idées et à déterminer les véritables goûts et aptitudes. Cette orientation professionnelle prend à nos yeux une grande importance, car nous tenons fort à ce que la profession choisie

corresponde véritablement pour la jeune fille ou le jeune homme à une vocation, et non simplement à une occupation lucrative. Il va de soi que toutes les carrières et tous les métiers peuvent être pris en considération. Quand les possibilités de formation scolaire et professionnelle sont meilleures à l'étranger qu'en Suisse, nous conseillons de les utiliser, sans toutefois pouvoir accorder des subsides.

2. Organisation du séjour.

Les bons conseils ne suffisent pas. Il convient aussi de trouver l'institution préparant le mieux à la profession envisagée et d'organiser le séjour de ces jeunes gens en Suisse en leur faisant faire un apprentissage ou suivre un programme d'études adéquats. Il y a par exemple plusieurs manières de devenir chimiste; pour guider et placer utilement le jeune homme qui viendra chez nous avec ce vœu, il conviendra de prendre en considération sa formation antérieure, ses aptitudes particulières, ses projets d'avenir, sa situation familiale, etc. Notre aide ne s'étend du reste pas seulement à la formation professionnelle en tant que telle, mais englobe aussi les problèmes du logement et de la pension. En bien des cas, les jeunes Suisses de l'étranger se sentent quelque peu dépaysés ici et nous sont fort reconnaissants de l'aide que nous pouvons leur apporter en cette matière.

3. Aide financière éventuelle.

Souvent une aide financière sera nécessaire pour couvrir les frais de formation fréquemment élevés. A cet effet, nous accordons des bourses que nous fixons en règle générale pour la durée complète de la formation envisagée, en tenant compte des dépenses qu'elle implique. Ce système a l'avantage de donner aux parents et adolescents l'assurance que, si la formation envisagée se déroule normalement, son financement ne posera plus aucun problème. Il va de soi que nous tenons également compte des capacités financières des parents, ainsi que des revenus éventuels de l'adoles-cent (salaire d'apprenti), afin d'encourager le sens des responsabilités et la volonté d'indépendance de la famille et de l'individu. Nous versons habituellement nos bourses par acomptes mensuels.

4. Culture et loisir.

En plus de la formation professionnelle, notre association s'efforce aussi de procurer une bonne culture générale selon les conceptions suisses, afin d'approfondir les rapports des jeunes Suisses à l'étranger avec leur patrie et de leur permettre de prendre conscience des particularités de notre vie nationale. A cet effet, nous les engageons à participer aux groupes, mouvements, manifestations ou réunions qui en émanent et la soutiennent et à se créer des relations avec la jeunesse de notre pays.

5. Formalités.

Les services de l'« Association pour la formation des jeunes Suisses à l'étranger » sont à la disposition des citoyens suisses de 10 à 25 ans, ou par exception plus âgés encore, ayant leur domicile légal à l'étranger et régulièrement immatriculés au Consulat. Les formules de demandes peuvent être obtenues auprès des Consulats (pour l'arrondissement consulaire de Paris, Ambassade de Suisse, 142, rue de Grenelle, Paris, 7°). Elles devront être retournées, une fois remplies, au Consulat qui les enverra au secrétariat de l'association.



DAMPIERRE

*

REUNION GENERALE DE LA SOCIETE SUISSE

Samedi 9 mars a eu lieu en l'hôtel Santini à Fesches-le-Chatel, la réunion générale de la Société suisse.

A 21 h, le président, M. Emile Voisard ouvrait la séance en s'excusant que cette réunion ait lieu avec deux mois de retard; il aurait été malaisé dit-il de déranger les sociétaires vu les intempéries des mois de janvier et février.

Après avoir rappelé les diverses manifestations de l'année 1962, il fait des projets pour l'année en cours. M. Voisard annonça que vu les frais toujours de plus en plus élevés, l'organisation de bals était suspendue pour cette année. Il rappela également que le projet de réforme de l'assurance vieillesse à 60 ans facultative et proportionnelle qu'il avait présenté à Dijon en mai 1962, avait enfin été adopté par les

sociétés suisses de France qu'il remercie encore pour cette prise de

Les autorités compétentes suisses n'ont malheureusement pas donné une réponse favorable, mais à l'assemblée annuelle qui aura lieu à Bordeaux, M. Berthod, consul général, et M. Belvisotti, président, présenteront un rapport sur cette question, à la demande de M. Voisard qui les remercie sincèrement.

Le président annonça encore que les colis de Noël avaient été distribués aux vieux ainsi qu'aux mala-

M. Cramatte, trésorier, fit ensuite la situation financière de la société. La réunion se termina par le

casse-croûte traditionnel.

Le comité pour 1963 s'établit comme suit: président d'honneur, M. André Bruno; vice-président d'honneur, M. Voisard Xavier; président, M. Voisard Emile, vice-président, M. Billieux Pierre, trésoriersecrétaire, M. Cramatte Louis, trésoriers adjoints, Mme Aebischer et M. Boechinsg François, assesseurs, MM. Cramatte René, Aebischer Alphonse, Girard Paul, Weber Armand, Albretch Adolphe.

MUSIQUE

Marie-Antoinette Pictet a donné un concert à Londres, le dimanche 10 mars, avec le « Royal Philharmonic Orchestra », au Festival Hall, devant 3.500 auditeurs. Dans le Daily Telegraph on a pu lire:

Times, 11 mars 1963. — Le Concerto en Si bémol, op. 19 de Beethoven, joué hier soir au Festival Hall, avec le concours du Royal Philharmonic Orchestra, sous la baguette de Meinhard Winkler, était interprété par une jeune pianiste française, exceptionnellement brillante, Marie-Antoinette Pictet.

Cette première audition en Angleterre se révèle pleine de promesses. Par son jeu élégant, agile et épousant scrupuleusement la mélodie, Mlle Pictet a traduit admirablement le style aisé, mais hautement classique de l'ouvrage.

Ses qualités essentielles résident dans la délicatesse avec laquelle elle nuance sa tonalité, par le délié de son jeu et la précision de son rythme.

Une interprétation aussi musicale et aussi raffinée éveille le plus vif intérêt pour l'avenir de cette artiste.

Donald MITCHELL.



GENERALVERSAMMLUNG DES COLMARER SCHWEIZERVEREINS

Es war eine schöne Besucherzahl, welche Herr Flury, der rührige Präsident des Vereins am Sonntag Nachmittag, den 31. März, im Saale des Restaurant «Luxhof» in Colmar willkommen heissen konnte. Er begrüsste insbesondere die Delegierten des Konsulats von Mulhouse: H. Kanzler, J.-P. Kilian, sowie H. Läng. Er gedachte bei der Begrüssung auch der verstorbenen Vereinsmitglieder des letztes Jahres, zu deren Ehrung sich die Anwesenden in stillem Gedenken von ihren Sitzen erhoben.

Dann ergriff H. Kanzler Kilian das Wort. Als Nachfolger des so sehr geschätzten Kanzlers H. Rochat welt er das erste Mal in Colmar. Er gab seine Freude Ausdruck, einen Teil der Mitglieder der Schweizer Kolonie Colmar kennen zu lernen und hofft auf gute Zusammenarbeit. Er entschuldigte Herrn Konsul Scalabrino, der z.Zt. mit Arbeit überhäuft sei, ihm aber den Auftrag erteilt habe, der Generalversammlung mitzuteilen, dass er stets bereit sei, die Interessen der Schweizer Kolonie zu wahren und deshalb an eine enge Zusammenarbeit zwischen Konsulat und Kolonie halte, um so stets über alles auf dem Laufenden zu sein. Seine heute anwesenden Vertreters Seien gerne bereit, auf alle an sie gerichteten Fragen erschöpfende Auskunft zu erteilen.

Frl. Honegger liess es sich nicht nehmen, dem aus dem Konsulat geschiedenen bisherigen Kanzler, Herrn Rochat, für all das, was er für die Colmarer Kolonie getan hat, zu danken und verlas anschliessend das Dankesschreiben, welches Herr Präsident Flury im Namen des Vereins an ihn richtete. Grosser Beifall folgte dieser Vorlesung.

Anschliessend erhielt die Sekretärin, Frl. Honegger, aufs neue das Wort zur Bekanntgabe des Protokolls der lezten Versammlung und Erteilung des Tätigkeitsberichts der verflossenen Periode. Viel Arbeit brachte insbesondere das letzte Jahr mit dem Wechsel im Konsulat, dem Ausflug, der ersten Augustfeier, der Weihnachtsveranstaltung usw. Das Komitee hatte keine Zeit, müssig zu

Herr Keller, der junge dynamische Trésorier, konnte der Versammlung, nachdem die Revisoren alles geprüft hatten, bestätigen, dass der Stand der Kasse zur Zeit ein guter sei und sie einen schönen

Ueberschuss aufweise.

Neuwahl des Vorstandes brachte für denselben keine Veränderung und die Mitglieder des bisherigen Komitees werden also für ein weiteres Jahr ihre Aemter getreulich

verwalter.

Eine lebhafte Diskussion entspannt sichzüber den diesjährigen Ausflug. Aus den verschiedenen Vorschlägen, die gemacht wurden, entschied man sich schliesslich für die Fahrt nach Dürrenaesch im Aargau, um dort das Auslandschweizerheim, ein Ferienaufenthalt für Auslandschweizer, kennen zu lernen. Herr Keller, welcher die Fahrt an einem der letzten Sonntage privat gemacht hatte, konnte mitteilen, dass sie durch eine wunderschöne Gegend führe. Den Mitgliedern wird durch ein Rundschreiben noch genauestens der Preis für die Fahrt, inkl. Mittagessen sowie Nachtessen, mitgeteilt werden.

Es wurde dann noch gesprochen: über die Teilnahme an den Delegiertenversammlungen der Sociétés suisses de l'Est in Nancy, sowie der Union des Suisses de France in Bordeaux, von der Erhöhung des Mitgliedbeitrags ab 1964 auf 6 Frs, von der 1. Augustfeier, die auch dieses Jahr wieder in Mulhouse besucht werden soll, wozu der Verein das

Car stiften wird, usw.

Unter « Verschiedenes » beantworteten die Konsularvertreter eine ganze Reihe an sie gestellter Fragen, den Solidaritätsfonds sowie das französische und schweizerische Nationalitätsgesetz betreffend. Mit grösstem Interesse verfolgten die Anwesenden die Ausführungen von H. Läng, der unermüdlich über alles detaillierte Auskunft erteilte. Der

grosse Beifall der Versammlung und der wiederholte Dank des Präsidenten lohnte seine Bemühungen.

Nachdem nun die Tagesordnung erschöpft war, konnte Herr Präs. Flury die anregend verlaufene und äusserst interessante Versammlung um 18 Uhr schliessen.

Gez. Honegger.

GRAND PRIX DU DISQUE 1963 DE L'ACADEMIE CHARLES-GROS

L'Académie du disque Charles-Gros à Paris a décerné l'un de ses grands prix du disque à la Société de musique de chambre de Lugano dirigée par Erwin Lohrer pour une interprétation de Rossini. C'est le troisième succès international obtenu par cet ensemble dans l'intervalle d'une année.

lettre à nos abonnés

Chers abonnés,

Fin 1962, en vous envoyant le numéro de novembre, nous avons joint à notre envoi non seulement un prospectus du home de Durrenaesch mais également un mandat de chèque postal, afin que vous puissiez automatiquement renouveler votre abonnement pour l'année nouvelle.

Hélas, trois fois hélas, nombreux sont ceux d'entre vous qui ont négligé de renouveler leur abonnement au « Messager suisse de France », raison pour laquelle nous avons été dans l'obligation de vous envoyer des rappels, ce qui, malheureusement, grève terriblement notre budget. Mais, entre l'expédition de nos circulaires et l'établissement de nos fiches pour 1963, il s'est passé et il se passe toujours un certain nombre de semaines. Ajoutons, d'autre part, que nous établissons un fichier nouveau, ce qui, évidemment, nous prend beaucoup de temps. C'est la raison pour laquelle, certains abonnés, qui avaient renouvelé leur abonnement, ont malgré tout, reçu le dit rappel. Mais, chers abonnés, si vous l'aviez lu jusqu'au bout, vous eussiez pris connaissance de notre P.-S., à savoir : « Ce rappel ne concerne évidemment pas les personnes qui, entre-temps, ont réglé leur abonnement. »

Malgré ce P.-S. nous avons recu

un nombreux courrier de nos abonnés s'étonnant de notre lettre, pré-cisant qu'ils avaient réglé leur abonnement soit par chèque bancaire ou postal ou en espèce. Nous nous excusons auprès d'eux de leur avoir envoyé cette circulaire, mais nous nous permettons cependant de leur dire que s'ils avaient lu notre P.-S., il n'eût pas été nécessaire de nous écrire et de s'inquiéter. Nous vous serions donc désormais reconnaissants de bien vouloir prendre en considération cet alinéa.

Par ailleurs, certains abonnés nous écrivent: « Mais pourquoi ne fusionnez-vous pas avec **L'Echo.** » A ce sujet, nous nous permettons de vous faire remarquer qu'il n'y a absolument aucune corrélation entre L'Echo et le Messager. Le premier est édité en fonction des Suisses du monde entier. Il est subventionné par Berne. Or, le **Messager** s'adresse uniquement aux Suisses de France, afin de leur donner des nouvelles des manifestations suisses du pays qu'ils habitent. C'est une petite revue qui a été désirée et conçue spécialement pour la colonie suisse de France, et nous nous étonnons que certains d'entre vous n'aient pas compris toute sa valeur et sa portée. Nous aimerions que les sociétés des diverses provinces françaises nous envoient des textes originaux et non pas des copies d'articles envoyés ailleurs et nous aimerions surtout que les annonceurs se manifestent davantage. A notre connaissance, de toute la province française, Paris et environs exceptés, il y en a deux qui jusqu'ici ont manifesté leur intérêt. Et pourtant, les Suisses voyagent. Alors? Comment interpréter le silence du Midi, du Nord, de l'Ouest et de l'Est de la France? Il faut serrer les rangs, il faut s'entraider. De quoi vit donc le Messager? Uniquement des abonnements, de sa publicité — elle est plutôt mince — et de quelques lecteurs généreux. Ceux qui sont dans les affaires se rendent-ils compte du petit miracle que nous réalisons chaque mois. Nous en doutons beaucoup. Et si l'esprit patriotique ne nous animait pas, croyez-nous, il y a longtemps que le « Messager suisse de France » aurait disparu.

Alors? Vite, réglez votre abonnement et pardonnez-nous si par hasard, nous vous réclamons un abonnement déjà réglé.

Bien amicalement à vous tous et merci.

La Rédaction.